RCCH

ROYAL CAMERA CLUB DE HUY

REGLEMENT DU CONCOURS A THEME IMPOSE 2018

« Portrait d'une ou de personne(s) vivante(s) » et « Interlude »

- Ce concours se tiendra le samedi 01 décembre prochain, dès 13h30, au local du RCCH, rue Vankeerbergen, à Huy.

- L'inscription des films se fera auprès de Francis Thomas pour le 26 novembre au plus tard.
  Rue du Marais, 30A à 4500 HUY
  085/21.65.02 francis.thomas@skynet.be

- Les films devront impérativement respecter le thème. Pour le sujet « Portrait d'une ou de personne(s) vivante(s) » les possibilités sont nombreuses et diverses. Pour le concours « Interlude », les réalisateurs respecteront les règles instaurées par l'Eplicina pour cette catégorie de films.

- Le concours est ouvert à tous les vidéastes membres de la FCVFB.

- Les supports et formats suivants seront acceptés : DV, HDV, HD, cassette, clé USB, 4/3 et 16/9. Prière d'être précis lors de l'inscription des films. Veuillez mentionner : nom et adresse du réalisateur, le club, numéro de téléphone ou mail, la durée, le format et le support.

- Seuls seront admis les films qui n'ont jamais participé à un concours provincial et/ou national, ainsi qu'aux concours à thème imposé antérieurs. Les films ne doivent pas être inédits. Il n'y a pas de limitation pour l'année de réalisation du film.

- Un seul film par cassette ou clé. Le nom du réalisateur, le titre et la durée du film seront mentionnés sur la cassette, ou la clé.

- La durée des films n'excédera pas 20 minutes.

- 1/3 des films seront récompensés.

  - Le jury sera composé de personnalités reconnues pour leurs compétences dans le domaine de la vidéo ou dans un domaine touchant à l'art. Leurs décisions seront sans appel. Tout litige sera tranché par le comité organisateur.

  - La composition du jury, ainsi que les modalités concernant le repas vous seront communiquées ultérieurement.

Le comité du RCCH